

quand le spéculaire cède au spectaculaire

« J'ai essayé de vous dire toute à l'heure que toute image vaut par son usage symbolique, mais bien entendu, elle peut être prise dans n'importe quel circuit. »

Jacques Lacan¹

Suite à « l'affaire Griveaux » qui a posté une vidéo personnelle de masturbation, images volées, relayées de très nombreuses fois, sur les réseaux sociaux, une réflexion me vient en écoutant cette phrase de Gérard Bronner, sociologue, écrivain : « *Les individus à l'origine de l'affaire ont essayé de transfigurer un voyeurisme en vertu.* »²

A l'entour de cette phrase, plus qu'en son détour, il me semble que ce n'est pas la morale qui doit être mise au pinacle de la critique, dans un camp comme dans l'autre, cette « vertu » servant à réguler dans la société, les bonnes et mauvaises actions dévoilées des politiques ou des citoyens médiatisés. Il s'agirait de ramener l'Homme à sa dimension animale par la pratique du virtuel comme médiateur de ses pulsions.

L'intimité

En effet, l'animal présente, sans en être conscient, sa sexualité (approches, caresses, pénétration, masturbation) en toute visibilité : les chevaux ou les taureaux dans les près, les pigeons sur les toits, les singes derrière les grilles du zoo, etc. « *C'est la nature !* » dirons-nous et nous ne trouvons rien à en redire. Ces actions naturelles nous informent, nous interrogent, et nous sidèrent, lorsque pubères, nous assistons à un coït canidé en pleine rue sur une femelle vagabonde. Tandis que l'Homme, lui, s'accouple, jouit ou se fait jouir, en toute intimité. L'intimité ne sert plus la garantie de la loi³ d'exhibition sexuelle », ni de la morale, ni de la vertu...

L'intimité rassemble la conscience profonde d'une chose, son essence et sa nature

¹ Jacques Lacan, *Le mythe individuel du névrosé, ou poésie et vérité dans la névrose*, Seuil, France, 2007, p. 96.

² Gérard Brnner invité de Nicolas Demorand sur France Inter, *Le grand entretien*, vendredi 21 février 2020 à 8H20.

³ « (...) L'article 222-32 du Code pénal stipule que « l'exhibition sexuelle imposée à la vue d'autrui dans un lieu accessible au regard du public est punie d'un an d'emprisonnement et de minimum 15000 d'amende ». *Le Journal le Parisien*, 18 aout 2013.

(l'intime conviction des jurés), la conscience d'un partage avec un être de chair offert à un autre ou à soi-même, et par là-même la privation de tous les autres, non-liés à sa vie privée, comme un cercle posé pour délimiter « l'entre-soi ».

L'intime est le lieu du repli, du moi mis à l'abri par le passage de l'obscurité, de la caverne, du lieu caché à part, à l'écart, où le moi existe par le non-partage avec l'extérieur. Il fût un temps où les revues pornographiques s'empilaient dans les toilettes.

Internet, les réseaux sociaux ont fait éclater cet intime pour « l'extime » (Bernard Salignon). Pour Serge Tisseron « l'extime » est nécessaire à la bonne image de soi mais non partageable par tous.

L'intime serait la chambre close du « je » (sujet), le privé son antichambre et le public : le seuil sur lequel se tient le « moi ». La diffusion de son intimité par des images personnelles ne peut être tenue comme défendable ou à protéger puisque ces deux termes « diffusion » et intimité » sont antagonistes, sauf à trouver le plaisir d'y convoquer un possible public receveur, c'est-à-dire d'ouvrir grandes les portes de sa maison... Il n'y a rien de vertueux dans le virtuel quand susciter le désir, l'admiration de l'autre distant, entretient le constant besoin de vous chez l'autre, et à cet endroit de la Toile qui s'applique à vous jeter ses rets. L'acte diffracté en mille écran lumineux met l'intériorité en exil.

L'exhibitionnisme et le voyeurisme se retournent alors comme un gant de la même main : l'auteur de toute sensualité enregistrée – et non l'auteur de sa diffusion – se sachant filmé par lui-même ou par un autre. Cet Homme du XXI^{ème} siècle où tout est donné à voir ou à revoir en *opencyberspace*, et consultable de, par la planète, cet Homme est le premier délinquant de lui-même par un narcissisme contemporain où l'écran du téléphone et de l'ordinateur sont les ondes d'eaux calmes sur lesquelles se révèle l'image du bellâtre.

Vous aurez beau juger pour actes illicites, (atteintes ou outrages) ces « pour-voyeurs » d'images intimes, volés, mises en ligne, le premier à condamner est celui qui ne se respecte pas lui-même dans cet « au-delà de-soi ». Car si la masturbation est naturelle sa monstration ne l'est pas.

Du spéculaire au spectaculaire

L'intériorité pose cette différence entre l'animal et l'Homme, par sa conscience de séduire par l'image. Quant à la performance d'une sur-virilité elle serait à rapprocher de la peur et de la résistance à la castration. Freud nous parlerait de « fantaisies » :

« On dirait au malade : Bon, votre névrose s'est déroulée comme si vous aviez, dans vos années d'enfance reçu de telles impressions et en aviez déroulé le fil. Vous vous rendez bien compte que ce n'est pas possible. Ce furent des produits de votre activité de fantaisie destinés à vous faire dévier des tâches réelles qui vous incombaient ». ⁴

Freud souligne le destin des pulsions de son patient, Sergueï Constantinovitch Pankejeff, juriste russe, dit « *L'Homme aux loups* », renommé suite à son rêve, soit une mise en image de sa névrose confiée à son psychanalyste. L'homme public (juriste ou politique) redouble de son image (et de sa parole) qui deviennent son signifiant⁵, son « *par-être* ». La notoriété inhérente à la fonction se relie à l'image rendue manifeste depuis le lieu d'une pratique onaniste, puis déplace et annule toutes les autres. Nous ne retiendrons que ce dévoilement du lieu de l'intime. Lacan parlerait, lui, de la loi du signifiant et de la métaphore paternelle dans l'injonction de la force ou de la puissance toute symbolique.

Ce n'est plus le juriste et le politique qui se parlent à travers le rêve, le « *selfie* » ou la vidéo, contenant le fantasme d'être admiré, mais le *phallus* ⁶ et sa jouissance qui nous fait parler. L'image absorbe le moi à partir de l'envoi par l'injonction d'un voir. Se voir à travers le regard de l'autre.

Lacan reprend le mythe de Narcisse par le stade du miroir ⁷ comme formateur de la fonction du « je », telle qu'elle nous est révélée par l'expérience psychanalytique selon Paul-Laurent Assoun⁸ comme la « cristallisation originaire de l'image spéculaire ».

« *Ce rapport érotique où l'individu humain se fixe une image qui s'aliène lui-même* »⁹

Il nous faut donc aller chercher cette aliénation dans « *tout attardement sur la genèse du moi, [par le narcissisme] participant de la vanité de l'imaginaire sauf à repenser le corps, au-delà de l'organique, en sa dimension spéculaire* ».

Dans les rets de la toile, le manque d'anticipation de ses actes, du plus anodin au plus extraordinaire prend valeur de déviance, chacun pouvant s'approprier le contenu de sa chambre transporté au seuil.

Au-delà du langage, il y a de quoi s'inquiéter sur les branlements et les dérives de notre temps, quand la conscience est tronquée d'une de ses propriétés humaines pour

⁴Sigmund Freud, *L'Homme aux loups*, trad. de l'all. par J. Altounian et P. Cotet, Quadrige, PUF, France, 2009, p.47.

⁵ Jacques Lacan « *Le Séminaire sur la "Lettre volée"* » (1955) d'après une nouvelle d'Edgar Poe, in *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, pp. 9-61

⁶Le *phallus* est lié au fantasme.

⁷Jacques Lacan, Contribution au XVI^{ème} Congrès international de Zürich, 1949.

⁸Lacan, Paul-Laurent Assoun, PUF, France, 2009.

⁹Jacques Lacan, *L'agressivité en psychanalyse*, (1948), in *Ecrits*, Le Seuil, France, 1966, p.113.

« l'entre-voir », l'au-delà de ses actes, dispersé dans le « *Cloud* », avec comme corollaire à cette projection infinie, la perte de ce qui fait lien, de ce qui fait sens.

Il y aurait bien cette confusion entre la sphère publique : « *commun, à l'usage de tous* », « *où tout le monde est admis* »¹⁰ et la scène intime, la confusion du « je » pris aux rets du « moi » quand le spéculaire cède au spectaculaire.

Fabienne POTHERAT
Docteur en psychanalyse, 2020

¹⁰Définitions, article « *Public* », dictionnaire Hachette encyclopédique, France, ,1996, p. 1541.